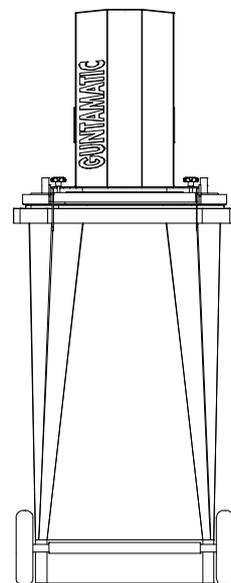


Manuel d'installation et d'utilisation

français

Systeme d'aspiration des cendres

pour Powerchip, Biocom und Powercorn serie



Informations concernant la documentation

Lisez attentivement toute cette documentation.

Il est conçu pour vous servir de référence et contient des informations importantes sur l'installation, la sécurité, le fonctionnement, la maintenance et l'entretien de votre chauffage.

Nous nous efforçons d'améliorer nos produits et nos documents en permanence. Nous vous remercions à l'avance de vos remarques et de vos suggestions.

GUNTAMATIC

Bruck 7

A-4722 Peuerbach, Autriche

Tél. : 0043 (0) 7276 / 2441-0

Fax : 0043 (0) 7276 / 3031

E-mail : office@guntamatic.com



Dans votre intérêt, respectez impérativement les remarques de cette notice repérées par les symboles ci-contre.

Le contenu de ce document est la propriété de GUNTAMATIC. Il est protégé au titre du droit d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle. Toute duplication, communication à un tiers ou exploitation à d'autres objectifs est interdite sans l'autorisation écrite du propriétaire.

Sous réserves de modifications techniques ou de coquilles.

Notize d'installation

1	Introduction	4
1,1	Consignes de sécurité	4
1.2	Garantie et prestations en garantie	4
1.3	Mise en service	4
1.4	Construction de la chaufferie	4
1.4.1	Protection contre les incendies	5
1.4.2	Exigences en matière de lieu d'implantation de tonneau de cendres	6
2	Installation et montage	7
2.1	Livraison	7
2.2	Mise en place	7
2.3	Pose et positionnement de l'installation	7
2.4	Lieux d'implantation possibles pour le tonneau de cendres	8
2.5	Montage Powerchip, Powercorn ou Biocom	9
2.6	Montage du système d'aspiration et du réservoir	11
2.7	Montage du tuyau d'aspiration et de retour	12
2.8	Raccordement du tuyau d'aspiration et de retour	15
2.8.1	Sur le canal de cendres	15
2.8.2	Sur le cyclone de cendres	15
3	Raccordement électrique	16
3.1	Raccordements électriques	16
3,2	Consignes de câblage	16
3.3	Raccordement électrique	16
4	Contrôle final / Première mise en service	18
5	Normes / Prescriptions	19
6	Schéma électrique	20
6.1	URSA - POWERCORN et Biocom HX/Flex	20
6.2	URSA - POWERCHIP	21
6.3	Taurus - POWERCORN, BIOCOM et POWERCHIP	22

Manuel d'utilisation

1	Introduction	23
1.1	Description rapide	23
1.2	Essai de type	23
2	Recommandation importante	24
2.1	Destination	24
2.2	Utilisation de la chaudière	24
2.3	Garantie et responsabilité	24
2.4	Consignes de sécurité	25
3	Utilisation	27
3.1	Avertissement cendres	27
3.2	Vidage tonneau de cendres	28
3.3	Démarrage manuel du décendrage	29
3.4	Durée de verrouillage	29
4	Messages d'erreur / d'avertissement	30

1 Introduction

1.1 Consignes de sécurité

BS-01-01-00-00-01-IAFR

Les installations de chauffage GUNTAMATIC fonctionnent avec des techniques modernes et répondent aux règles de sécurité reconnues. Une installation non conforme peut être synonyme de danger de mort. Les chaudières sont des appareils de chauffage qui peuvent être dangereux en cas de manipulation non conforme. Le montage, la première mise en service et l'entretien ne doivent donc être réalisés que par un personnel professionnel qualifié, dans le respect des consignes du fabricant et directives.

1.2 Garantie et prestations en garantie

BS-01-02-00-00-01-IAFR

La garantie et les prestations en garantie émises par un fabricant impliquent un montage et une mise en service de l'installation de chauffage par un professionnels. Tout défaut ou dommage lié à un montage, une mise en service ou une utilisation non conforme est exclu de ce cadre. Afin d'assurer une conformité dans le fonctionnement de l'installation, les instructions du fabricant doivent être suivies. En outre, seules les pièces originales ou celles autorisées expressément par le fabricant peuvent être montées dans l'installation.

1.3 Mise en service

BS-01-03-00-00-01-IAFR

La première mise en service de la chaudière doit être réalisée par un professionnel GUNTAMATIC ou par un personnel professionnel qualifié. Il s'assure que l'installation a bien été montée conformément aux schémas, programme l'installation et explique au client le fonctionnement de l'installation de chauffage.

1.4 Construction de la chaufferie

SY-01-04-00-00-01-IAFR

Si une chaufferie doit être construite, il est impératif de respecter les prescriptions légales applicables localement en matière de dépôt de permis, de construction et d'exécution ainsi que les dimensionnements de celle-ci ! Cette construction doit être réalisée selon les différentes normes en vigueur et sont sous la responsabilité du propriétaire de l'installation. GUNTAMATIC ne peut en aucun cas être responsable du local dans lequel se trouve la chaudière.

1.4.1 Protection contre les incendies

BS-01-04-01-00-01-IAFR

S'il n'existe pas de consignes applicables en matière de protection contre les incendies sur le lieu d'implantation de l'installation, les exigences minimales de protection contre les incendies de GUNTAMATIC doivent être respectées.

S'il existe des consignes applicables en matière de lutte contre les incendies sur le lieu d'implantation de l'installation plus sévères que celles prévues par GUNTAMATIC, veuillez respecter celles-ci.

Attention Le respect des exigences minimales de protection contre les incendies de GUNTAMATIC incombe exclusivement au contrôle effectué par l'exploitant. Celui-ci engage sa propre responsabilité pour le respect scrupuleux de celles-ci. Une vérification lors de la mise en service n'est pas prévue.

Attention **Respecter en plus, les prescriptions du pays !**

Prescriptions de pays

Autriche : F90/T30

Bulletins de loi de land des États Fédérés

Directive technique pour la protection préventive contre les incendies pr TRVB H118

Allemagne : jusqu'à 50 kW, pas de prescriptions

Ordonnance sur les chaudières-type (M-FeuVO)

Hesse et Sarre, application du §16 FeuVO Hesse

Suisse :

Prescriptions de protection contre les incendies (www.vkf.ch)

autres pays exportateurs :

Administration en charge de la protection contre les incendies

Exigences minimales de protection contre les incendies

AAS-01-04-01-01-01-IAFR

En ce qui concerne les exigences minimales de protection contre les incendies, veuillez reprendre le manuel d'installation de la chaudière.

1.4.2 Exigences en matière de lieu d'implantation de tonneau de cendres

AAS-01-04-02-00-01-IAFR

La mise en place du réservoir de cendres ne peut être admise dans les cas suivants :

- garages
- à l'air libre (sauf en cas d'installation à l'abri du gel, avec aération)
- dans des locaux destinés à l'habitat
- des locaux de stockage destinés aux liquides et gaz inflammables

Sur le lieu d'implantation, il faut respecter ce qui suit :

Le réservoir à cendres doit toujours être déposé sur un support réfractaire (hors vidage) le dépassant de 5 cm de tous les côtés.

Le réservoir des cendres doit être à une distance de 25 cm de matériaux / substances inflammables.

La condition de base pour l'implantation du tonneau de cendres est une bonne aération dans le local d'implantation, tel que par ex. dans une chaufferie (aération en permanence, au moins 20 x 20 cm).

L'emplacement du tonneau de cendres doit être sec tout au long de l'année.

En outre, le réservoir des cendres ou le support mural au-dessus du réservoir doit être pourvu de l'indication suivante, bien visible de l'extérieur par toute personne.

Attention : respectez une distance d'au-moins 25 cm par rapport aux matériaux inflammables !

2 Installation et montage

2.1 Livraison

BS-02-01-00-00-01-IAFR

La chaudière est enveloppée d'un film et livrée emballée dans une structure en bois. A l'aide du bon de livraison, veuillez vérifier si la livraison est complète et en bon état.

Défauts

Veuillez noter les défauts constatés directement sur le bon de livraison puis adressez-vous au livreur, à l'installateur, à notre responsable S.A.V..

2.2 Mise en place

SY-02-02-00-00-01-IAFR

La chaudière est livrée sur une palette en bois et peut être déplacée et mise en place à l'aide d'un transpalette ou d'un chariot élévateur.

2.3 Pose et positionnement de l'installation

AAS-02-03-00-00-02-IAFR

Respectez les distances indiquées par le planificateur de l'installation et le fabricant. En l'absence d'indications importantes, veuillez relever celles-ci dans le document "Documents d'installation" ou demander auprès de notre service technique. Posez le tonneau de cendres au plus près de la chaudière pour éviter un tuyau d'aspiration trop long.

Pose et positionnement de la chaudière

<u>Distance côté gauche</u>	Au-moins 40 cm (idéal 70 cm)
<u>Distance côté droit</u>	Au-moins 40 cm
<u>Distance devant</u>	Au-moins 80 cm (espace libre à cons. devant porte de rempl.)
<u>Distance arrière</u>	Au-moins 60 cm
<u>Distance au sol</u>	Régler la distance minimale exigée de 35 mm entre la base de la chaudière et le sol en faisant sortir les pieds réglables.

Chaudière ajustée montante

Faire sortir un peu plus les pieds réglables situés à l'arrière pour que la chaudière soit ajustée "**montante à l'arrière**". Lors du remplissage de l'installation, l'air existant dans la chaudière peut ainsi s'échapper facilement.

Pose et positionnement du tonneau de cendres

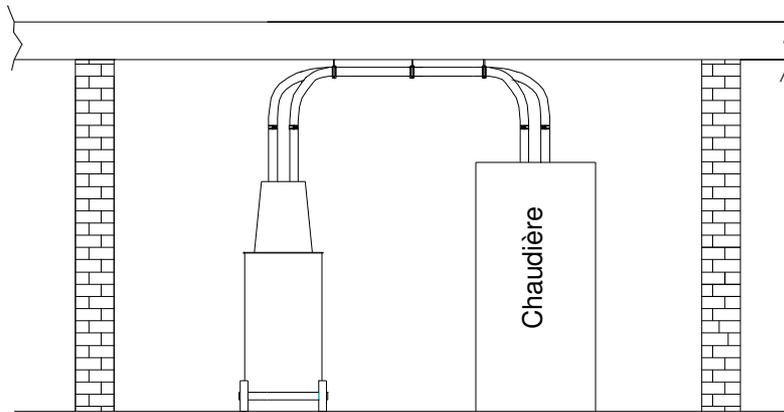
<u>Distance de tous les côtés</u>	au-moins 25 cm (par rapport aux matériaux / substances inflammables)
<u>Support</u>	au-moins 70 x 70 cm (réfractaire)

2.4 Lieux d'implantation possibles pour le tonneau de cendres

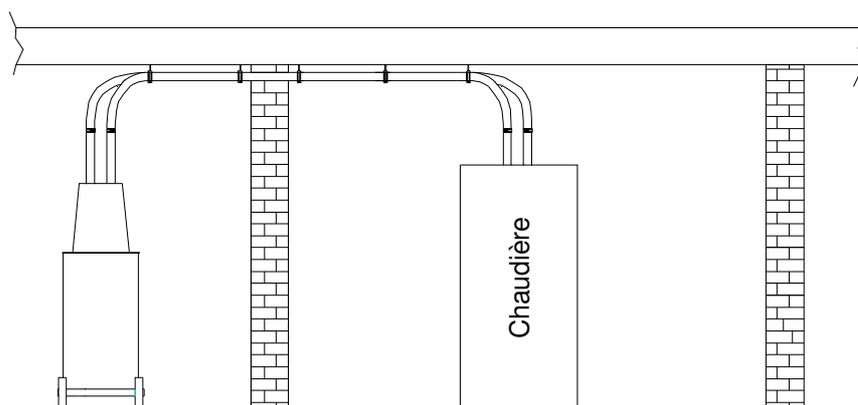
AAS-02-04-00-00-03-IAFR

La condition de base pour l'implantation du réservoir des cendres est une bonne aération dans le local d'implantation, tel que par ex. dans une chaufferie.

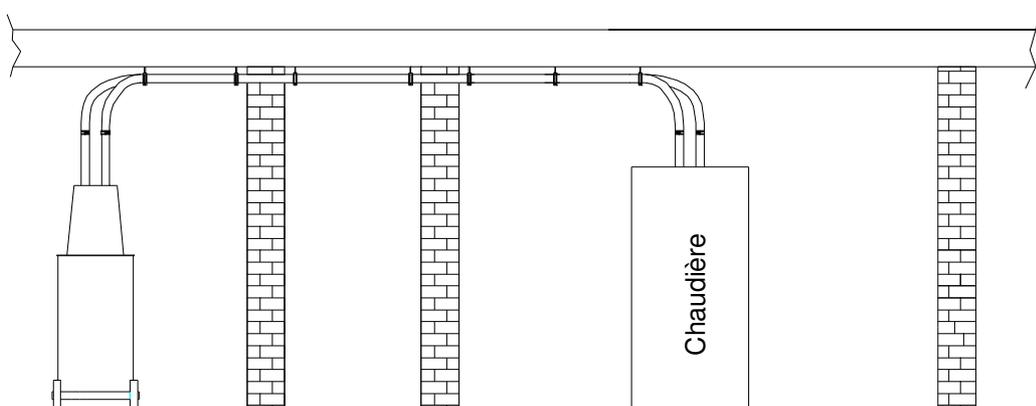
Dans la chaufferie



Dans le local annexe



Par un espace dans local annexe



2.5 Montage Powerchip, Powercorn ou Biocom

AAS-02-05-00-00-03-IAFR

Lorsque le système d'aspiration automatique des cendres est installé par la suite sur la chaudière, procédez aux étapes suivantes :



1. Mettre l'installation hors tension, avant intervention !
2. ouvrir le réservoir à cendres du côté gauche et le retirer ;
3. décrocher l'habillage noir de la chaudière (en deux parties) par le haut, à l'arrière de la chaudière et le retirer ;
4. démonter l'isolation et le couvercle borgne du canal des cendres, à l'arrière de la chaudière ;
5. Installer le joint céramique (D) et le canal des cendres (B) sur l'arrière de la chaudière puis visser et serrer ;



IMPORTANT :

Le canal des cendres doit être vissé hermétiquement à 100 % !

6. Insérer la vis d'acheminement (F) par l'avant dans le canal des cendres (B) et l'installer avec la clavette correspondante dans le système d'entraînement d'extraction ; l'arbre de la vis d'acheminement doit être sécurisé à l'extérieur du système d'entraînement à l'aide de la vis à six pans et de la rondelle crantée (A).
7. Placez le collecteur de cendres à la place du cendrier sur le côté gauche de la chaudière;
8. Mettre en place l'obturateur de cendres (G) et verrouiller hermétiquement ;

A → 1 x vis à six pans + rondelle crantée M08

B → Canal de cendres

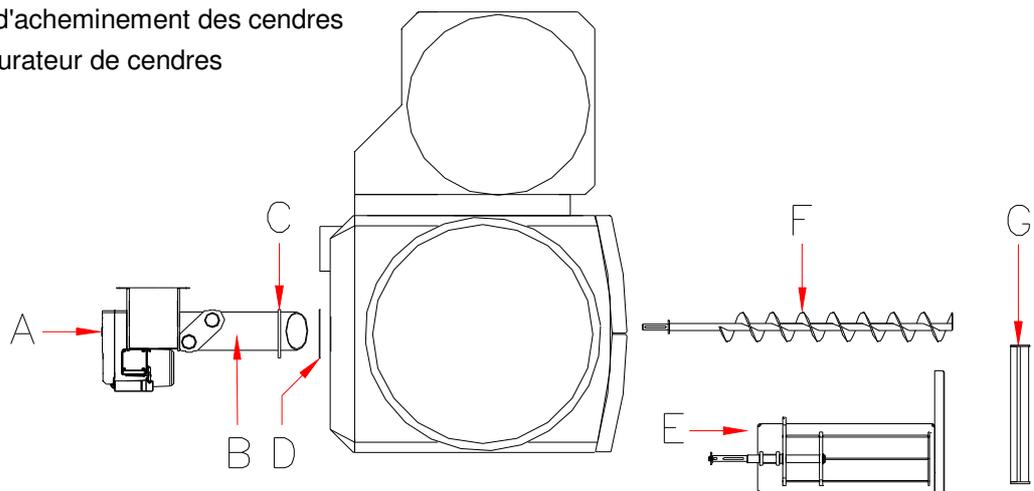
C → 6 x vis à six pans + rondelles crantées M08

D → Joint en céramique

E → Collecteur des cendres

F → Vis d'acheminement des cendres

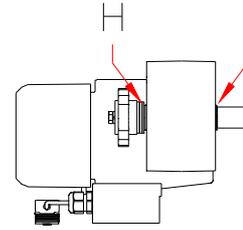
G → Obturateur de cendres



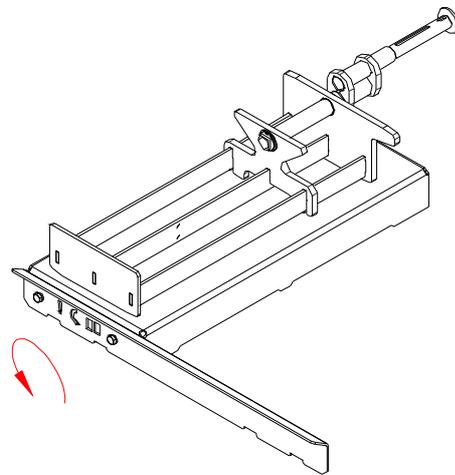
IMPORTANT : Le canal des cendres doit être vissé hermétiquement à **100%** sur l'arrière de la chaudière !

Moteur d'entraînement : Pour le moteur d'extraction des cendres il faut rajouter trois rondelles entre la roue dentée et le moteur.

- H** → 3 Rondelles à rajouter
- I** → Ne pas mettre de rondelle à cet endroit



Rotation de la vis Le sens de rotation correct est l'inverse du sens horaire ; c'est à dire vers la gauche.(vu par l'avant de la chaudière)!



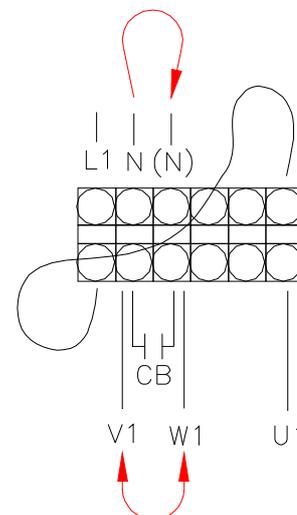
Dans „service menu“ puis programme test vous pouvez contrôler le sens de rotation!

Modification du sens de rotation du moteur Il existe 3 possibilités pour modifier le sens de rotation



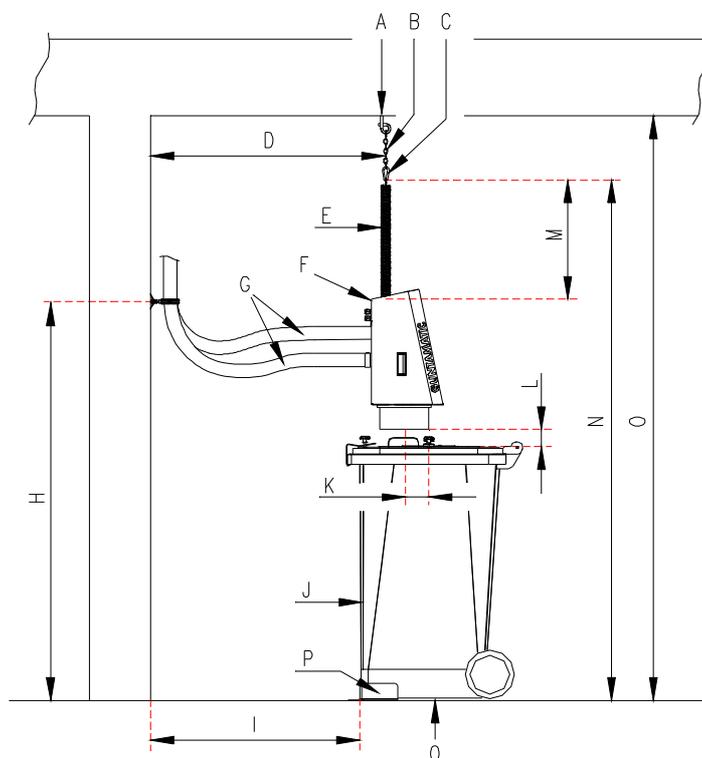
Débranchez le connecteur du moteur!

- 1** → Modifiez sur l'interrupteur de sélection (couvercle);
(→ n'existe pas sur tous les moteurs)
- ou**
- 2** → Mettre le cable N sur (N) ;
- ou**
- 3** → Inversez les cables V1 et W1 ;



2.6 Montage du système d'aspiration et du réservoir

Montage de l'ensemble suivant le schéma ci-dessous.



- A** → Crochet de fixation (poids total env. 30 kg → doublez les fixation)
- B** → Chaîne d'accrochage (accrochez l'unité d'aspiration au milieu du réservoir à une hauteur **(N)**)
- C** → Mousqueton
- D** → Distance du mur 95 cm
- E** → Ressort
- F** → Aspirateur (laisser un peu de „mou“ dans le cablage du système)
- G** → Flexibles métalliques l'unité d'aspiration (Aspiration en bas – Retour d'air en haut)
- H** → Distance du sol du collier 150 cm (± 2 cm)
- I** → Distance du mur de l'équerre de positionnement env. 82 cm
- J** → Réservoir à cendres
- K** → Distance 10 cm (Décalé de l'axe du trou, quand l'unité d'aspiration est accroché au-dessus du réservoir à cendres)
- L** → Distance 7 cm (± 2 cm – quand l'unité d'aspiration est accroché au-dessus du réservoir à cendres)
- M** → Longueur du ressort maxi. 69 cm
- N** → Distance du sol env. 212 cm
- O** → Hauteur du local mini 214 cm (sans la chaîne)
- P** → 2 cornières de positionnement pour le réservoir à cendres (à fixer au sol)
- Q** → Pas de surface combustible (mini. 70 cm x 70 cm)

2.7 Montage du tuyau d'aspiration et de retour

AAS-02-06-00-00-02-IAFR

Les prescriptions de protection contre les incendies de chaque pays peuvent différer des exigences minimales de protection contre les incendies de la chaudière (voir dans le manuel d'installation de la chaudière) et doivent impérativement être respectées !

IMPORTANT : Les exemples de montage présentés dans ce manuel d'installation, représentent également des normes minimales et doivent impérativement être respectés !

Longueur maximale de la conduite

20 m flexible d'aspiration + 20 m et le tuyau de retour

Distances minimales

Les tuyaux métalliques souples du tuyau d'aspiration des cendres et d'air de retour doivent être à une distance d'au moins 25 cm de matériaux / substances inflammables.

Lorsque les tuyaux d'aspiration sont acheminés le long ou au travers des zone comportant des matériaux / substances inflammables, où la distance minimale ne peut être respectée, il faut que les tuyaux métalliques souples soient entièrement isolés avec une coque isolante en laine de roche (et non pas en laine de verre) pour tuyaux et une doublure en ALU (ou matériau réfractaire).

Les tuyaux d'aspiration des cendres et d'air de retour doivent être montés avec une distance d'au-moins 10 cm de l'un par rapport à l'autre.

Montage des tuyaux

Les absorbeurs acoustiques ou éléments de suspension des tuyaux en matériaux inflammables tels que le caoutchouc, ne doivent pas être utilisés. N'utilisez que les colliers pare-feu (54-60) disponibles dans la gamme GUNTAMATIC pour le montage.

Sections coupe-feu

Les traversées de mur ou de plafond par des sections coupe-feu (telles que par ex. la chaufferie) doivent être réalisée de façon à ce que la résistance au feu exigée localement soit conservée sur la durée exigée. Les exemples de cloisonnement suivants peuvent être utilisés pour le montage :

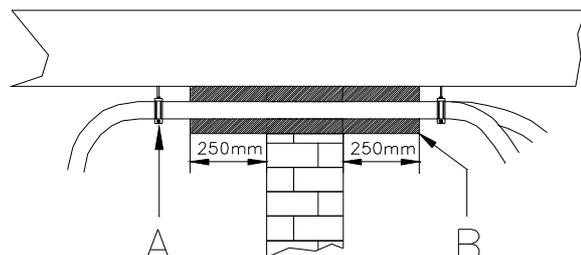
Exemple 1 :

→ à travers un mur ou un plafond partiellement inflammable ;

Dans tous les cas, la pénétration de la section coupe-feu par un mur ou un plafond partiellement inflammable (ou un mur / plafond réfractaire avec isolation inflammable intégrée) doit être réalisée par une isolation des tuyaux par laine de roche d'une épaisseur de 50 mm. Des deux côtés, les tuyaux doivent être accompagnés d'une isolation (coque de laine de roche de 50 mm) sur une longueur d'au-moins 250 mm - à partir du mur / plafond et être déchargés de toute tension.

A → Collier pare-feu 54-60
(réf. : Z35-004)

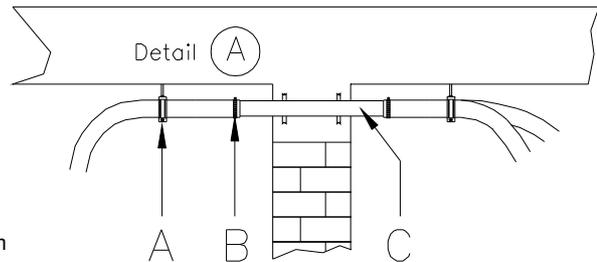
B → Coque isolante en laine de roche pour tuyaux, épaisseur 50 mm, avec doublure réfractaire (par ex. en ALU)



Exemple 2 : → par un mur / plafond entièrement réfractaire ;

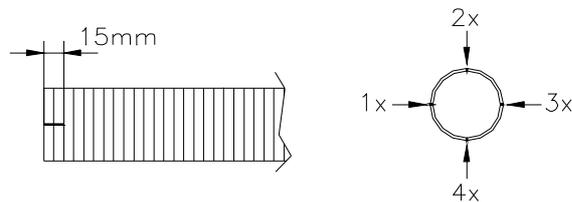
La pénétration de la section coupe-feu par un mur ou un plafond entièrement réfractaire, peut être réalisée avec un conduit en acier non amovible, emmuré et plâtré tout autour. Le conduit en acier peut être déchargé de toute tension à l'aide d'un ancrage dans la maçonnerie et doit dépasser des deux côtés, respectivement d'au-moins 15 cm. Ici, le raccordement des tuyaux en métal doit être réalisé à l'aide de colliers en métal des deux côtés.

- A** → Collier pare-feu 54-60
(réf. : Z35-004)
- B** → Collier en métal 52-56
(réf. : Z35-006)
- C** → Conduit en acier avec ancrages
(épaisseur de 2 mm, diamètre extérieur de 50 m)



Détail A : → Le bon raccordement de tuyaux sur le conduit en acier ;

Faire une entaille d'une profondeur de 4 x 15 mm à l'extrémité du tuyau métallique à l'aide d'une meuleuse d'angle ou d'une scie à trancher d'1 mm.



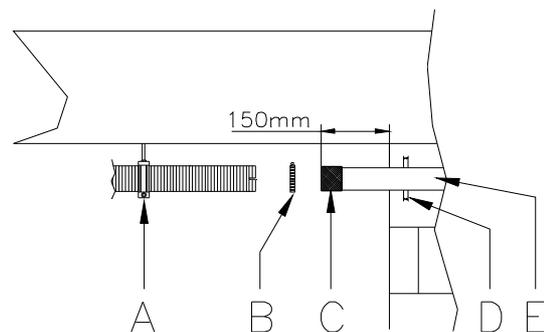
Coller la bande en matière plastique sur le conduit en acier comme sur le schéma détaillé et glisser le collier en métal sur le tuyau métallique entaillé. Pour finir, glisser le tuyau métallique sur la bande en plastique et visser hermétiquement. Décharger le tuyau métallique de toute tension à l'aide du collier pare-feu.



IMPORTANT :

Le tuyau d'aspiration doit être vissé hermétiquement à 100 % !

- A** → Collier pare-feu 54-60
(réf. : Z35-004)
- B** → Collier en métal 52-56
(réf. : Z35-006)
- C** → Bande en plastique, largeur de 45 mm - e
(réf. : N10-011)
- D** → Ancrages pour décharge de la tension
- E** → Conduit en acier avec ancrages
(épaisseur de 2 mm, diamètre extérieur de 50 mm)



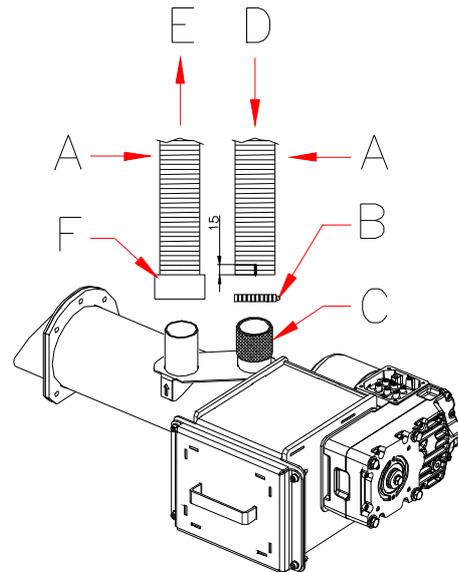
2.8 Raccordement du tuyau d'aspiration et de retour

AAS-02-07-00-00-03-IAFR

Sur le raccord de retour d'air, il faut coller une bande isolante (KVS-Band), d'une largeur de 45mm, 2mm d'épaisseur et 160mm de longueur (Art.Nr: N10-011), de manière à étanchéifier correctement le raccordement. L'extrémité du flexible métallique de retour d'air doit être entaillé suivant schéma Détail A, page 13 et être fixé sur le raccord de retour d'air. Fixez le collier métallique 52-56 (Art.Nr.: Z35-006) sur le flexible et serrez correctement.

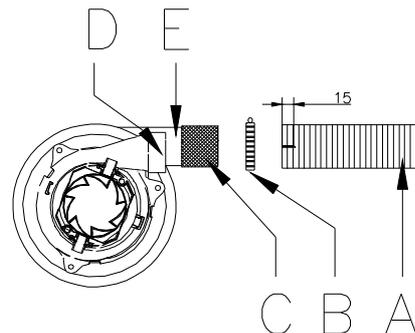
2.8.1 Sur le canal de cendres

- A** → Tuyau d'aspiration métallique ;
- B** → Collier en métal 52-56 ;
- C** → Bande en isolante (KVS band) ;
- D** → Raccordement du tuyau de retour ;
- E** → Raccordement du tuyau d'aspiration ;
- F** → Raccord avec joint torique ;
(racc. haut sans arête vive)



2.8.2 Sur le cyclone

- A** → Tuyau d'aspiration métallique ;
- B** → Collier en métal 52-56 ;
- C** → Bande isolante (KVS band) ;
- D** → Raccordement du tuyau de retour ;
- E** → Raccordement du tuyau d'aspiration ;



IMPORTANT : Le tuyau d'aspiration et le tuyau de retour doivent être vissés hermétiquement avec des raccords !

Veillez à ce que l'ensemble du système soit hermétique !

3 Raccordements électriques

3.1 Raccordements électriques

AAS-03-01-00-00-02-IAFR

<u>Moteur d'extraction Cendres (A3)</u>	→ Raccord. s/ platine de la chaudière - Connecteur 67/PE/N
<u>Capteur Hall (A3)</u>	→ Raccord. s/ platine de la chaudière - Connecteur 48/49/50
<u>Ventilateur d'extraction Cendres (A4)</u>	→ Raccord. s/ platine de la chaudière - Connecteur 68/PE/N
<u>Tonneau Contacteur de porte</u>	→ Raccord. s/ platine de la chaudière - Connecteur 55/56
<u>Tonneau Sonde de température</u>	→ Raccord. s/ platine de la chaudière - Connecteur 35/36

3.2 Consignes de câblage

AAS-03-02-00-00-01-IAFR

Il faut acheminer séparément un câble à trois pôles et un câble à 4 pôles depuis la platine de chaudière jusqu'au tonneau de cendres. Les câbles doivent être déchargés en tension des deux côtés.

<u>Turbine d'aspiration</u>	→ 3 x 1,5 mm ²	(n'utiliser que des câbles souples)
<u>Sonde et TKS</u>	→ 4 x 1,0 mm ²	(n'utiliser que des câbles souples)

IMPORTANT : Les raccordements de câble nécessaires vers le tonneau de cendres pour la turbine d'aspiration, le contacteur de porte et la sonde du tonneau de cendres ne doivent pas être posés avec les tuyaux d'aspiration !

Respectez une distance d'au-moins 25 cm par rapport aux matériaux / substances inflammables !

3.3 Raccordement électrique

AAS-03-03-00-00-01-IADE

Le raccordement électrique du système d'aspiration des cendres sur site, ne doit être effectué que par une entreprise d'installation électrique agréée dans le respect de toutes les prescriptions inhérentes. La totalité du câblage interne à l'installation est effectuée en usine, prêt à être raccordé. En outre, il faut veiller à ce qu'aucun rayonnement thermique ne puisse occasionner un dommage sur des parties électriques de l'installation.

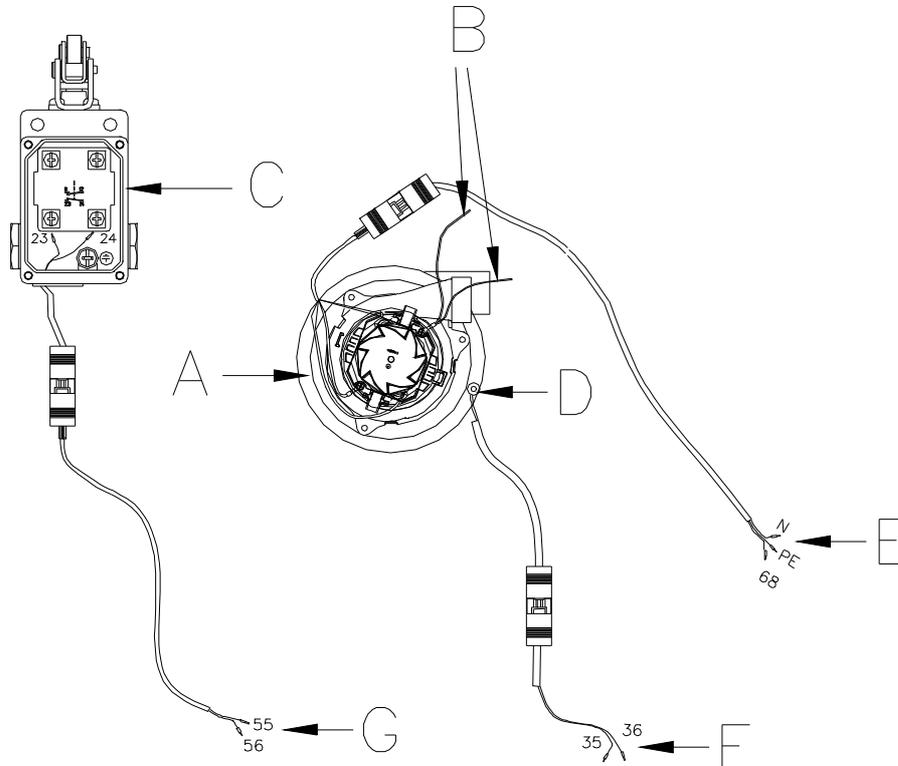
Ouverture du tableau de distribution

Avant d'ouvrir le tableau de la chaudière, il faut mettre votre chaudière hors tension. Pour cela il faut débrancher le connecteur d'alimentation général situé à l'arrière de la chaudière ou couper le disjoncteur sur le tableau électrique général du bâtiment.

ATTENTION : En mettant votre chaudière sur „0“ sur le bouton du tableau de la chaudière, elle ne sera hors tension que partiellement.

Raccordements sur le cyclone de cendres

Le raccord de câble sur le cyclone de cendres doit être monté, déchargé de toute tension. Sur les extrémités des câbles souples, il faut fixer des embouts.



- A** → Turbine d'aspiration (230 VCA)
- B** → Raccorder les conducteurs de terre avec les tuyaux métalliques (bloquer avec les colliers)
- C** → Contacteur de porte (Figure fortement agrandie – Schéma de connexion pour contact de travail)
- Borne 23 sur TKS → = conducteur de retour
- Borne 24 sur TKS → = phase
- Borne Terre sur TKS → = conducteur de protection
- D** → Sonde de température (PT1000)
- E** → Câble de raccordement Turbine d'aspiration
- Borne 68 sur la platine de la chaudière → = phase
- Borne PE sur la platine de la chaudière → = conducteur de protection
- Borne N sur la platine de la chaudière → = conducteur neutre
- F** → Câble de raccordement Sonde de température
- Borne 35 sur la platine de la chaudière → = câble de sonde de température
- Borne 36 sur la platine de la chaudière → = câble de sonde de température
- G** → Câble de raccordement Contacteur de porte (TKS)
- Borne 55 sur la platine de la chaudière → = conducteur de retour
- Borne 56 sur la platine de la chaudière → = phase

4 Contrôle final / Première mise en service

BS-04-00-00-01-IAFR

Contrôle final

- Contrôlez une fois de plus que toutes les visseries et tuyauteries ont été serrés et sont étanches après achèvement de l'installation ;
- Assurez-vous que les caches soient bien montés afin de tout sécuriser ;
- Assurez-vous que le montage de tous les raccordements (cheminée, électricité,...) ait été réalisé correctement ;
- Vérifiez que tous les organes de sécurité ont bien été installés et mettez tous les documents (manuel d'installation et d'utilisation) à disposition à côté de l'installation ;
- Assurez-vous que tous les raccordements électriques soient correct avant de mettre l'installation sous tension ;
- Nettoyez l'installation et le lieu d'implantation ;
- Laissez derrière vous un local propre.

Première mise en service

La première mise en service doit être réalisée uniquement par GUNTAMATIC ou par une personne qualifiée. Préalablement, le ramoneur, l'installateur de chauffage et l'installateur électrique doivent avoir donné leur accord pour la mise en route de l'installation. Le spécialiste autorisé par GUNTAMATIC procède aux travaux suivants lors de la mise en service :

- contrôle de l'ensemble de l'installation ;
- essai de fonctionnement électrique ;
- programmation de la régulation suivantc l'installation ;
- mise en service de l'installation ;
- explication à l'utilisateur sur le fonctionnement, l'utilisation et le nettoyage de l'installation ;
- saisie des données d'installation du client et création d'un protocole de mise en service.



Important →

Les défauts éventuellement constatés doivent être notifiés par écrit pour conserver la garantie et être éliminés dans les 4 semaines qui suivent.

**Le rapport de mise en service
entièrement complété doit immédiatement être envoyé à
GUNTAMATIC sans quoi la garantie ne sera pas
enregistrée !**



Important →

Ce manuel d'installation ne doit pas être détruit après la première installation mais être conservé avec le manuel d'utilisation, à proximité de l'installation de chauffage !

5 Normes / Prescriptions

BS-05-00-00-00-02-IAFR

La chaudière est conçue selon la classe 3, conformément à la norme EN 303-5 ainsi qu'à l'accord des Etats fédéraux, selon Art. 15a BVG, aux mesures de protection des petites installations de chauffage. Les certificats d'essai originaux sont conservés par le fabricant. Lors du raccordement de la chaudière, il faut respecter les réglementations, prescriptions de sécurité et normalisées générales applicable en plus des dispositions locales d'urbanisme, de voirie et en matière d'incendie :

- **ÖNORM / DIN EN 303-5**
Chaudière pour combustibles solides, alimentée manuellement ou automatiquement jusqu'à 300 KW ; terminologie, exigence, contrôles, identification ;
- **ÖNORM / DIN EN 12828**
Chaudières dans maisons d'habitation ; installation de chaudières à eau chaude ;
- **ÖNORM / DIN EN 12831**
Système de chauffage dans les bâtiments ; calcul des déperditions d'un bâtiment
- **ÖNORM M 7137**
Exigences pour le stockage de granulés chez un client final
- **ÖNORM M 7510**
Contrôle correct d'une installation de chauffage;
- **ÖNORM H 5195-1** (Autriche)
Empêchement des dégâts causés par la corrosion et formation de calcaire dans les circuits chauffage à eau pour des températures inf. à 100°C
- **VDI 2035** (Allemagne)
Minimiser les dégâts dans les circuits d'eau de chauffage ; corrosion due à l'eau chaude
- **SWKI 97-1** (Suisse)
Eviter les dégâts dans les circuits d'eau de chauffage ; corrosion due au calcaire;
- **TRVB H 118** (en Autriche pour chaudière automatique)
Lutte préventive contre les incendies;
- **DIN 1988**
Normes pour l'eau potable - Installation (TRWI);
- **DIN 4751 Teil 1-4**
Normes de sécurités pour montage d'installations de chauffage
- Directives Suisse ; gestion de la qualité d'air LRV
- Directives Suisse ; petites installations de chauffage
- VKF Directives sur la protection incendie d'installation thermiques (Suisse)
- SIA 384 (Suisse)

6 Schéma électrique

(câblage uniquement avec des câbles souples)

6.1 POWERCORN et BIOCOM HX/Flex

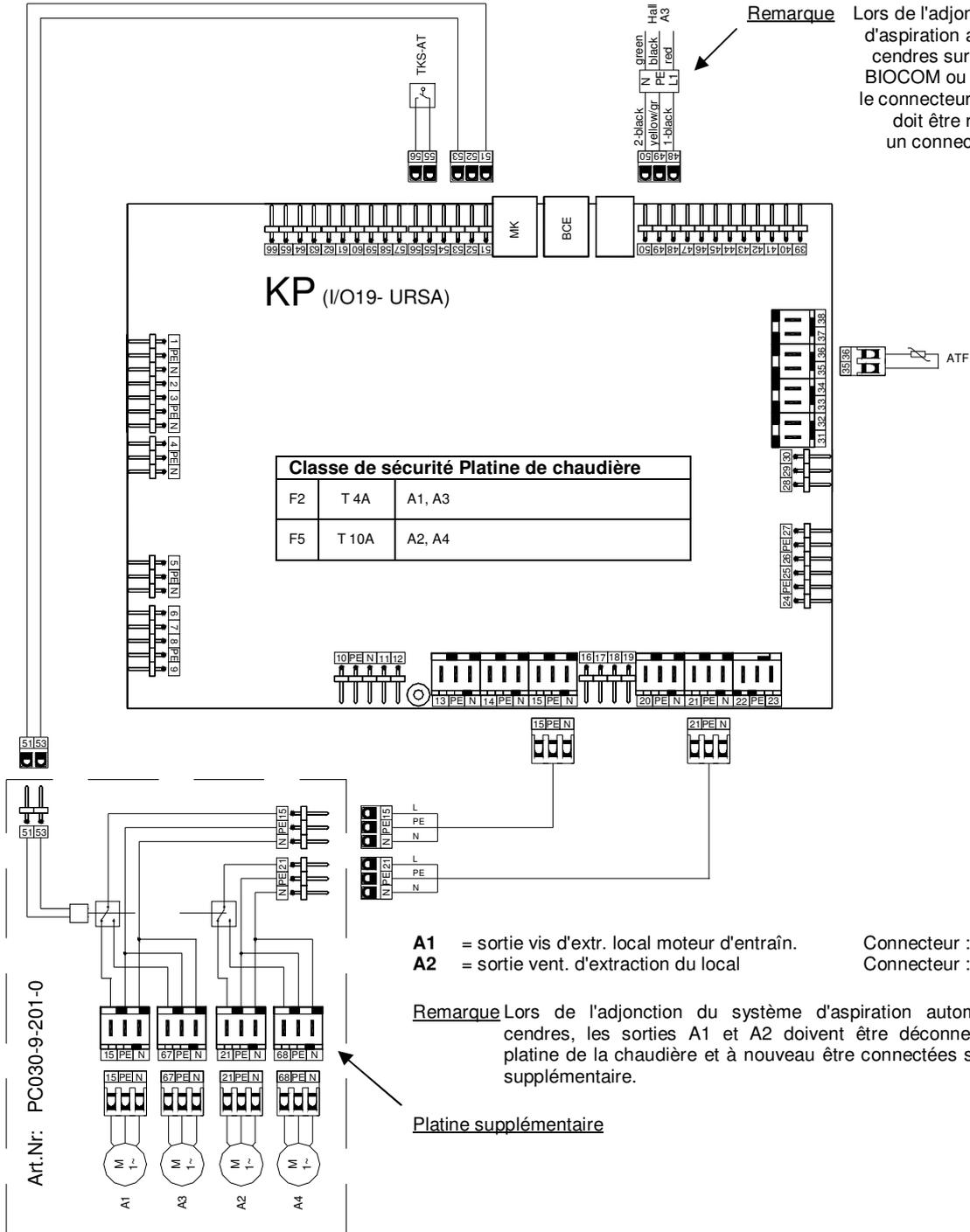
AAS-05-01-00-00-02-IAFR



Remarque

Dans ce schéma ne sont représentés que les organes composants l'extraction automatique des cendres.

- | | | |
|----------------|--|-----------------------|
| ATF | = entrée sonde du tonneau de cendres | Connecteur : 35/36 |
| Hall A3 | = entrée capteur Hall moteur d'entraînement vis d'extraction | Connecteur : 48/49/50 |
| TKS-AT | = entrée tonneau de cendres contacteur de porte | Connecteur : 55/56 |
| A3 | = sortie vis d'extraction des cendres moteur d'entraînement | Connecteur : 67/PE/N |
| A4 | = sortie ventilateur d'extraction cendres | Connecteur : 68/PE/N |
| BCE | = unité de commande et de contrôle (écran tactile) | |



6.2 POWERCHIP

AAS-05-02-00-00-02-IAFR

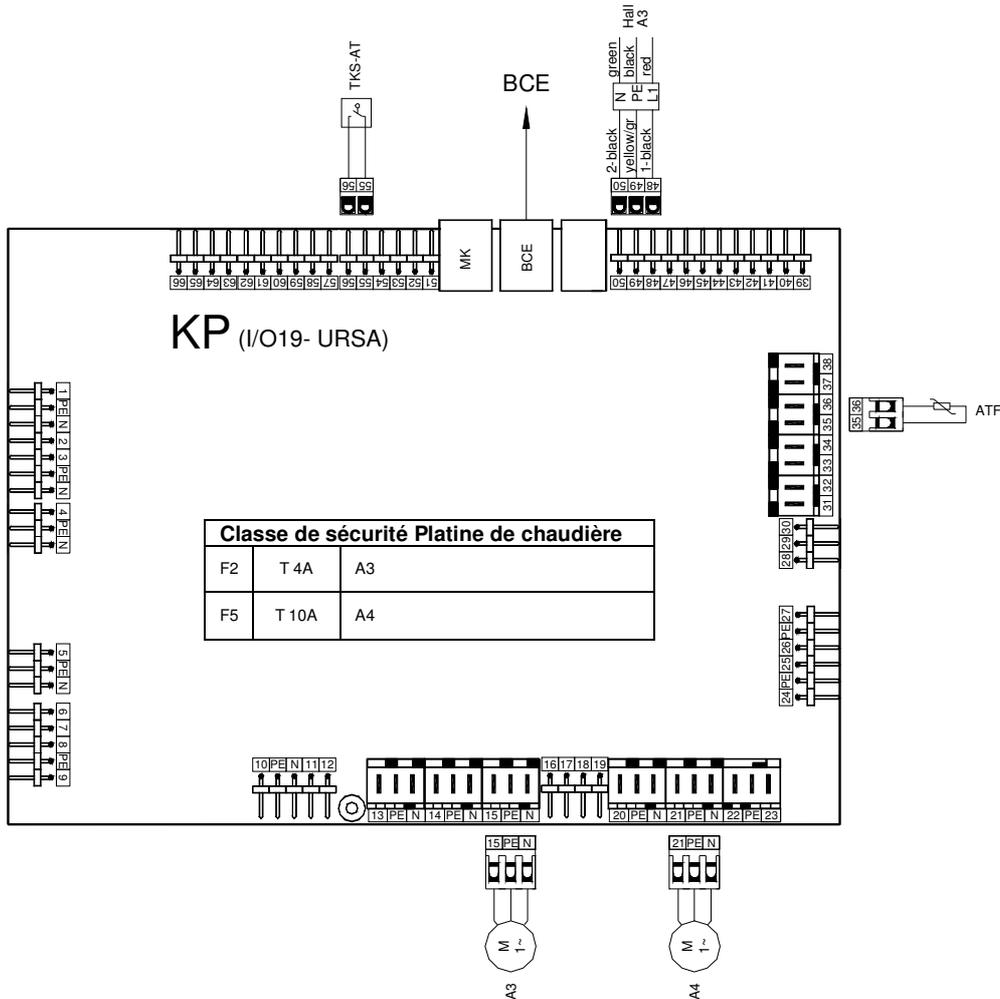


Remarque

Dans ce schéma ne sont représentés que les organes composants l'extraction automatique des cendres.

- ATF** = entrée sonde du tonneau de cendres
Hall A3 = entrée capteur Hall vis d'extraction moteur d'entraîn
TKS-AT = entrée tonneau de cendres contacteur de porte
A3 = sortie vis d'extraction des cendres moteur d'entraîn.
A4 = sortie ventilateur d'extraction cendres
BCE = unité de commande et de contrôle (écran tactile)

- Connecteur : 35/36
 Connecteur : 48/49/50
 Connecteur : 55/56
 Connecteur : 15/PE/N
 Connecteur : 21/PE/N



6.3 POWERCHIP, POWERCORN et BIOCORN

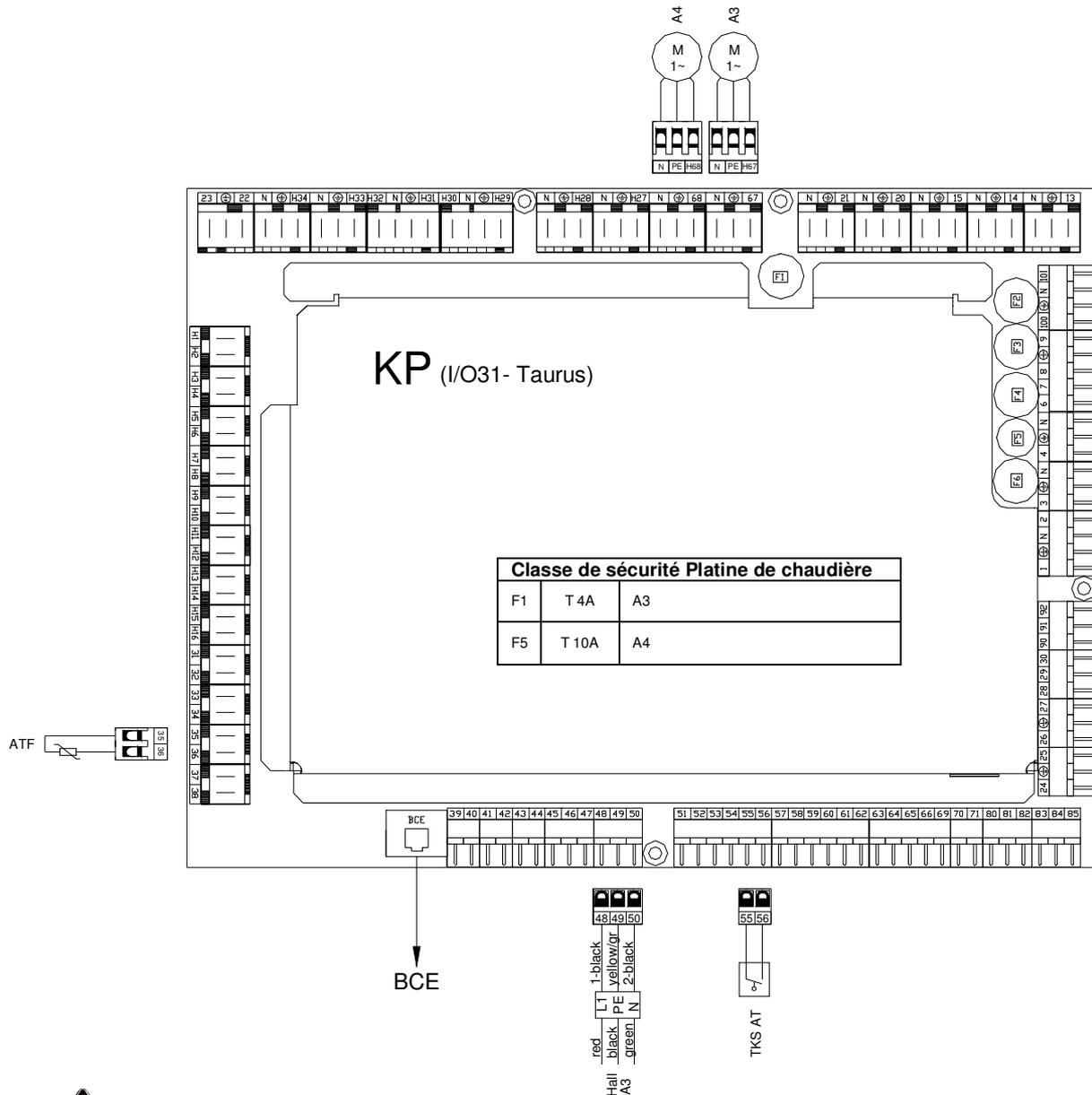
AAS-05-03-00-00-02-IAFR

**Remarque**

Dans ce schéma ne sont représentés que les organes composants l'extraction automatique des cendres.

Attention : Si vous utilisez une carte TAURUS I/O31 avec un ancien écran MMI2 (écran avec les 4 touches) pour une Powercorn HX/Flex ou une Biocom HX/Flex, il faudra impérativement installer la platine supplémentaire PC030-9-201-0.

ATF	= entrée sonde du tonneau de cendres	Connecteur : 35/36
Hall A3	= entrée capteur Hall vis d'extraction moteur d'entraîn	Connecteur : 48/49/50
TKS-AT	= entrée tonneau de cendres contacteur de porte	Connecteur : 55/56
A3	= sortie vis d'extraction moteur d'entraînement	Connecteur : 67/PE/N
A4	= sortie ventilateur d'extraction cendres	Connecteur : 68/PE/N
BCE	= unité de commande et de contrôle (écran tactile)	

**Remarque**

Lors de l'adjonction du système d'aspiration automatique des cendres sur les chaudières BIOCORN ou POWERCORN, le connecteur Hall G1 existant doit être remplacé par un connecteur Hall A3 !

1 Introduction

BS-01-00-00-01-BAFR

Vous avez fait un bon choix avec GUNTAMATIC.

Nous vous fournissons un produit de qualité issu de longues années de recherche. Nous avons tout fait pour que votre chaudière vous procure entière satisfaction.

Le présent manuel vous sera très utile pour utiliser et entretenir votre chaudière. N'oubliez jamais que même la meilleure chaudière ne peut pas se passer de soins et d'entretien. Lisez attentivement ce mode d'emploi et confiez la première mise en service à un spécialiste agréé par GUNTAMATIC. Et, surtout, respectez les consignes de sécurité du chapitre 2.

1.1 Description rapide

AAS-01-01-00-01-BAFR

Le système d'aspiration automatique des cendres est installé, non amovible, dans la chaudière. La cendre est acheminée dans le système de gestion des cendres par la grille à gradins, puis transportée dans le canal des cendres par la vis d'acheminement. La cendre accumulée est transportée par le système d'aspiration, depuis la chaudière jusqu'au tonneau des cendres par le biais de tuyaux métalliques souples. Une fois rempli, le tonneau des cendres peut être conduit en toute simplicité depuis son lieu d'implantation jusqu'au lieu de vidage.

1.2 Essai de type

BS-01-02-00-01-BAFR

La chaudière est exécutée en classe 3, conformément au projet de norme ÖNORM EN 303-5 (CEN/TC7/WG 1 – Dok. N 36-D) du 15.12.1996 ainsi qu'à l'accord des Etats fédéraux, selon. Art. 15a BVG, aux directives autrichiennes de protection incendie. Sa fabrication répond également aux normes de sécurité CE, aux mesures de protection des petites installations de chauffage, au règlement d'homologation des installations de chauffage (LGBl. 33/1992) de l'Etat de Styrie. Les originaux des certificats d'essai de type sont conservés par le constructeur.

2 Recommandation importante

BS-02-00-00-01-BAFR

La fabrication de la chaudière répond aux dernières normes techniques et de sécurités connues. Une mauvaise utilisation, l'utilisation de combustibles non autorisés ou l'omission d'une réparation nécessaire peuvent toutefois provoquer des accidents aux personnes ou matériels. Pour éviter tout risque d'accident, n'utilisez la chaudière que selon sa destination, faites-la fonctionner et entretenez-la correctement. Ne la mettez en service que si son état est irréprochable et techniquement sûr.

2.1 Destination

AAS-02-01-00-00-01-BAFR

Le système d'aspiration automatique des cendres est construit pour le transport des cendres et sert de système d'acheminement. Le système d'aspiration automatique des cendres doit être considéré comme partie d'une installation de chauffage électrique et est ainsi soumis aux directives inhérentes aux normes et prescriptions.

Attention :



N'utilisez pas la chaudière pour brûler des déchets !

La combustion de déchets provoque une corrosion massive et, par la suite, diminue la durée de vie de votre chaudière !

2.2 Utilisation de la chaudière

BS-02-02-00-00-01-BAFR

La chaudière ne peut être utilisée et nettoyée que par des personnes ayant été présent le jour où le technicien GUNTAMATIC l'a mise en service (voir la liste de contrôle/checklist). L'accès à la chaufferie n'est autorisé aux enfants, aux personnes non autorisées ou souffrant de troubles mentaux que s'ils sont accompagnés d'une personne autorisée. Hors surveillance, la chaufferie ou le local de stockage de combustible doivent rester fermés à clé, la clé ne doit être accessible qu'aux personnes autorisées.

Attention : Les travaux de maintenance et de réparation ne peuvent être effectués que par des entreprises agréées, même si l'on vous demande de ne pas tenir compte de cet avis !

2.3 Garantie et responsabilité

BS-02-03-00-00-01-BAFR

Nous excluons toute garantie et toute responsabilité de dommages corporels ou matériels qui seraient la conséquence :

- d'une utilisation non conforme ;
- du non-respect des consignes, directives et conseils de sécurité de la documentation ;
- d'une mise en service, d'une utilisation, d'une maintenance ou d'une réparation incorrecte ;
- d'une utilisation malgré des équipements de sécurité défectueux ;
- de modifications effectuées de votre propre chef ;

2.4 Consignes de sécurité

BS-02-04-00-00-01-BAFR

Interdisez aux enfants de moins de 7 ans l'accès à la chaufferie ou au local de stockage. Respectez les consignes de sécurité suivantes. Vous éviterez ainsi d'endommager la chaudière et vous vous protégerez !

Interrupteur secteur

BS-02-04-00-01-01-BAFR

Remarque: L'interrupteur secteur doit toujours rester fermé. Ne l'ouvrez que lorsque la chaudière ne fonctionne pas !

Prise secteur

BS-02-04-00-02-01-BAFR

Danger : **Danger de mort par électrocution !**



Le câble d'alimentation principal met l'arrière de la chaudière en contact avec le secteur. Le connecteur et certains composants de l'installation restent sous tension même quand l'interrupteur secteur du tableau de commande est sur arrêt !

Travaux de réparation

BS-02-04-00-03-01-BAFR

Danger : **seul un spécialiste agréé peut effectuer une réparation !**



Le contact avec une partie sous tension vous met en danger de mort !

Certains composants restent sous tension même quand l'interrupteur secteur est sur OFF.

Débranchez impérativement l'installation du secteur ou ouvrez le disjoncteur d'alimentation pour toute réparation !

Urgence : En cas d'électrocution, coupez immédiatement la tension !

Portez les premiers secours → appelez les urgences !

Dépannage

BS-02-04-00-04-01-BAFR

Remarque: Lorsqu'un incident se présente, éliminez d'abord sa cause en suivant les conseils de l'écran (F0...) avant de remettre en service (acquitter) avec le bouton "Quit" !

Bricolages

BS-02-04-00-05-01-BAFR

Remarque: Ne modifiez pas une configuration sans raison et ne transformez pas l'installation !

Perte de garantie !

Travaux de maintenance

BS-02-04-00-06-01-BAFR

Remarque: Effectuez régulièrement les maintenances ou recourez à notre service après-vente !

Vidage des cendres

BS-02-04-00-07-01-BAFR

Danger : **La présence de braise dans la cendre peut provoquer un incendie !**



Ne videz ou n'entreposez la cendre de la chaudière que dans des récipients incombustibles !

Joints

BS-02-04-00-10-01-BAFR

Danger : **Attention, gaz toxiques !**



Un joint en mauvais état peut laisser échapper des gaz de combustion !
Faites remplacer les joints défectueux par un spécialiste agréé.

Urgence: Transportez immédiatement la personne à l'air libre → appelez les secours !

Alimentation en air neuf

BS-02-04-00-11-01-BAFR

Danger : **Attention, risque d'asphyxie !**



Une arrivée d'air neuf insuffisante peut être mortelle !
Veillez à assurer une alimentation suffisante en air neuf.

Remarque: La présence de plusieurs chaudières dans le même local implique une amenée d'air supplémentaire.

Distances de sécurité

AAS-02-04-00-13-01-BAFR

Danger : **Attention, risque d'incendie !**



Ne stockez pas d'objets inflammables à proximité de la chaudière des tuyaux d'aspiration et du tonneau de cendres !
Respectez une distance d'au-moins 25 cm par rapport aux matériaux inflammables !

Extincteur

BS-02-04-00-17-01-BAFR

Remarque: **tenir l'extincteur prêt !**

Un extincteur doit être prêt immédiatement devant la porte de la chaufferie !

3 Utilisation

AAS-03-00-00-01-BAFR

Le manuel suivant comprend des informations importantes pour le vidage et le réglage du système d'aspiration automatique des cendres.

Le système d'extraction automatique des cendres travaille entièrement automatiquement et modifie la durée jusqu'à la prochaine procédure de décendrage en fonction du combustible sélectionné. D'importantes consignes sont affichées sur l'écran de commande de la chaudière (écran).

3.1 Avertissement cendres

AAS-03-01-00-01-BAFR

Lorsque la consigne «**Avertissement cendres – Vider les cendres**», procédez comme suit :

- 1.) Après avoir atteint le temps de fonctionnement maximal de la vis d'extraction de la chaudière dans le logiciel (en fonction du combustible), la consigne «**Avertissement cendres**» apparaît sur l'écran de commande de la chaudière.
- 2.) Lorsque ce message apparaît, il faut vérifier la quantité de cendre présente dans le tonneau des cendres.
 - 2.1) Lorsque le tonneau des cendres est plein, videz-le.
 - 2.2) Lorsque le tonneau n'est par ex. rempli qu'à moitié, la durée de fonctionnement de la vis d'extraction de la chaudière peut être augmentée dans le menu client "**Avertissement cendres**" et être adapté au combustible de façon à ce que l' "**Avertissement cendres**" n'apparaît que lorsque le tonneau de cendres est plein.



Important →

Si le tonneau de cendres est ouvert et qu'il le reste **pendant plus de 5 minutes**, l'intervalle de temps de l' "**Avertissement cendres**" est réinitialisé automatiquement aux heures maximales.

Dans ce cas, le tonneau doit toujours être vidé !



Important →

Le vidage du tonneau de cendres dure moins de 5 minutes.

L'avertissement cendres doit être réinitialisé manuellement !

Chemin d'accès : → Plan information ► Plan bâtiment ► Plan client ► Menu client ► Cendres vidées ► Oui ► Enregistrer

Remarque →

Si le contacteur de porte (TKS) est interrompu plus de 20 minutes (tonneau ouvert ou pas fermé correctement), la chaudière passe automatiquement au mode "OFF" !

3.2 Vidage du réservoir de cendres

AAS-03-02-00-00-03-BAFR

Danger : Un reste de cendres peut provoquer un incendie!



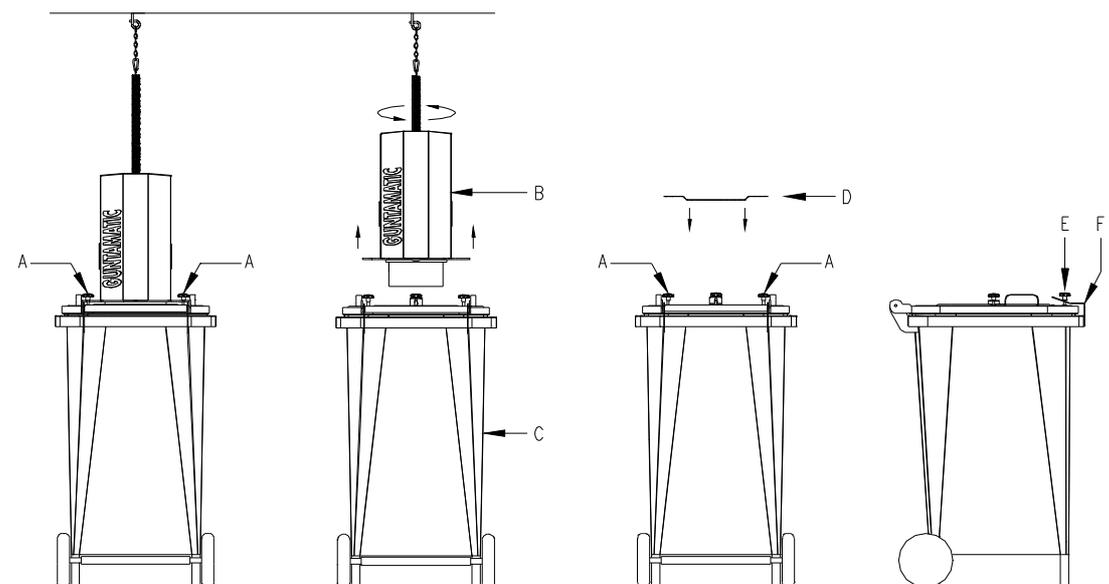
Videz et stockez les cendres dans un réservoir incombustible!

Pour le vidage du réservoir procédez comme suit :

- Etape 1 Dévissez les 2 écrous (A) qui fixe l'unité d'aspiration sur le réservoir à cendres en appuyant légèrement sur celle-ci.
- Etape 2 Tournez l'unité d'aspiration (B) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et soulevez l'ensemble qui se détachera du réservoir (C). En soulevant l'unité d'aspiration par le ressort le contact de sécurité (TKS-AT) est interrompu, et donc l'aspiration des cendres ne peut pas se mettre en route.
- Etape 3 Avancez légèrement le réservoir et verrouillez l'ouverture à l'aide du couvercle (D) . Resserez les 2 écrous (A).
- Etape 4 Pour l'ouverture et le vidage du réservoir à cendres, dévissez la vis (E), et poussez la cornière (F) sur le côté.
- Etape 5 Videz les cendres. Refermez le couvercle avec la cornière (F) et la vis (E) hermétiquement. Pousser le réservoir contre la cornière fixée au sol et refixez l'unité d'aspiration sur le réservoir à l'aide des 2 vis (A) .



Vérifiez l'étanchéité de l'ensemble du système d'aspiration!



Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

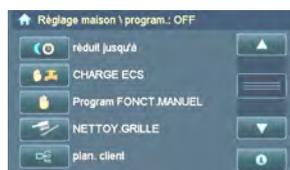
3.3 Démarrage manuel du décendrage

En principe, le système d'extraction par aspiration automatique des cendres travaille de manière entièrement automatique. Si vous souhaitez néanmoins procéder au décendrage manuellement, vous pouvez le démarrer dans le menu client.

Pour cela, procédez étape par étape comme décrit ci-dessous, sur l'unité de commande :



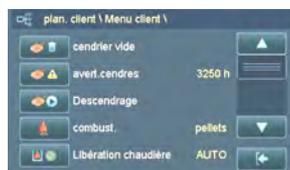
1) → Appuyez sur le bouton „Maison“



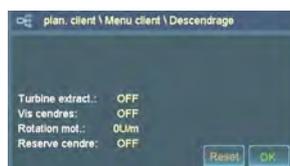
2) → Appuyez sur le bouton „Plan client“



3) → Appuyez sur le bouton „Menu client“



4) → Appuyez sur le bouton „Descendrage“



5) → Appuyez pour démarrer le descendrage „2x“ sur le bouton



1)

- 1) Le descendrage manuel s'arrête automatiquement après le temps programmé dans la chaudière; Avec le bouton „RESET“ vous pouvez annuler immédiatement le descendrage.

3.4 Durée de verrouillage Décendrage

Lors de la livraison, seule la durée de verrouillage 1 (10 heures max.) est programmée. Selon le besoin, la durée de verrouillage 2 peut également être programmée pour une durée maximale de 3 heures.

Dans le menu client, au paragraphe "**Durée de verrouillage Décendrage**", les durées correspondantes peuvent être programmées.

4 Messages d'erreur / d'avertissement

AAS-04-00-00-03-BAFR

NR.	Kategorie	Déclencheur	Message	Acquittement	Causes possibles
F20	Panne	Rés. à cendres ouverte plus que 20 min (TKS sur OFF plus que 20 min.)	Réservoir cendres ouverte	automatique	Réservoir ouvert Fin de course défectueux
		Le fin de course est interrompu durant l'aspiration (TKS sur „OFF“)	Réservoir cendres ouverte	par la touche Quit.	
F25	Panne	Tonneau des cendres plein Moteur d'extraction bloqué	Rotation difficile ou mot. bloqué (F25)	par la touche Quit.	Tonneau de cendres submergé Canal de cendres surchargés Tuyau d'aspiration surchagé
F26	Panne	Température dans tonneau cendres sup. à "T max tonneau" = 55°C	Surchauffe dans le réservoir à cendres ; contrôlez réservoir (F26)	par la touche Quit.	Braise dans le tonneau des cendres Système d'aspiration des cendres pas étanche

Message d'erreur F25

Lorsque le message d'erreur "F25" apparaît, il faut vérifier le niveau de remplissage du tonneau de cendres. Lorsque le tonneau de cendres est rempli à ras, celui-ci doit être vidé et la durée doit être diminuée dans le point de menu "Avertissement cendres" du "Menu client".

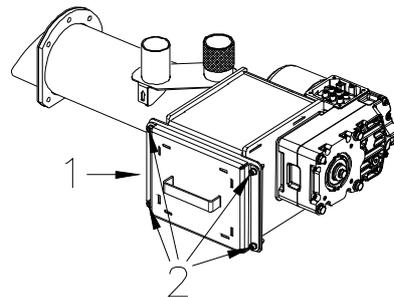
Si le réservoir à cendres n'est pas plein, ouvrez la trappe de visite (1) sur la vis d'extraction des cendres et vérifiez si le tuyau d'aspiration n'est pas bouché ou qu'il n'y a pas un corps étranger à cet endroit.

Danger : Risque de blessures par pièces en rotation



N'ouvrez le couvercle de nettoyage sur le canal d'aspiration de la chaudière que lorsque la chaudière est éteinte et hors tension.

Pour ouvrir la trappe (1), il faut dévisser les 4 vis à tête 6 pans.



Message d'erreur F26

Lorsque le message d'erreur "F26" apparaît, la température est trop élevée dans le tonneau de cendres. Contrôlez l'étanchéité du système d'extraction avec le tonneau de cendres et la braise dans le tonneau.

Remarque : En cas d'erreurs, il faut d'abord éliminer les causes à l'aide des messages d'avertissement sur l'écran (F0, ...), avant de permettre la reprise du fonctionnement à l'aide du bouton "Quit" !

GUNTAMATIC

GUNTAMATIC Heiztechnik GmbH
A – 4722 PEUERBACH Bruck 7
Tel: 0043 (0) 7276 / 2441-0
Fax: 0043 (0)7276 / 3031
Email: office@guntamatic.com